

Tutoriel : Créer une série OPP dans la POPP-Breizh

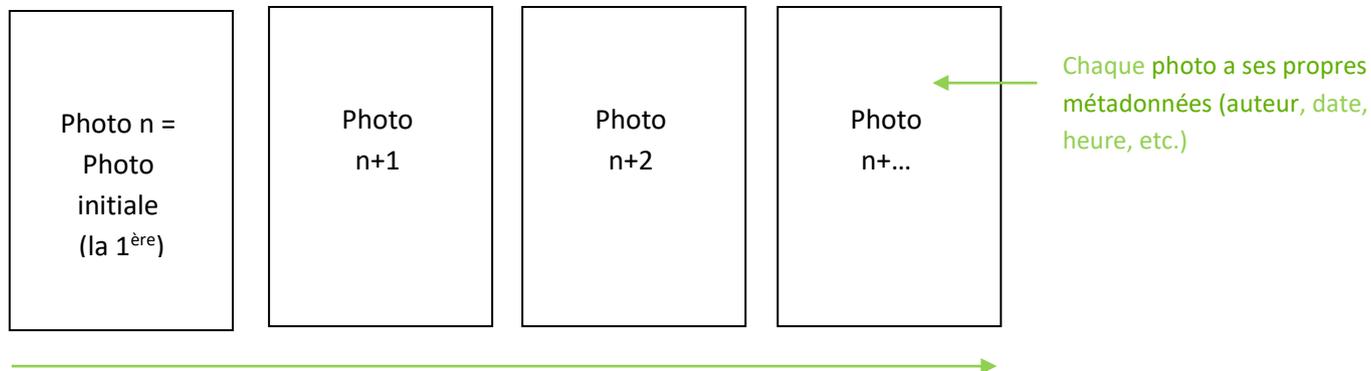
Sommaire

1	Créer une nouvelle série dans la POPP-Breizh.....	3
1.1	Vocabulaire : série photo et photos.....	3
1.2	Créer une nouvelle série dans la POPP-Breizh.....	3
1.3	Présentation du formulaire « créer Série photo ».....	3
2	Compléter « créer série photo »	4
2.1	Objet.....	4
2.2	Coverage.....	5
2.3	Fiche terrain.....	6
2.4	Emplacement *.....	6
2.5	Photos *.....	7
2.6	Documentations annexes.....	9
2.6.1	Document de référence.....	9
2.6.2	Sons / vidéos.....	11
2.6.3	Documentation.....	12
2.6.4	Lien externe.....	12
2.7	Options de publication.....	12
3	Modifier, clôturer ou supprimer une série photo.....	12
4	Les métadonnées sur le terrain et pour l'import de masse	13
4.1	Métadonnées série photo.....	13
4.2	Métadonnées photo.....	14
4.3	Données et documents pour initialiser la fiche terrain.....	14
5	Éditer une fiche terrain.....	14
5.1	Rôle de la fiche terrain.....	15
5.2	Éditer la fiche terrain.....	15
6	Annexes	15

6.1	Annexe 1 : les thésaurus.....	15
6.2	Annexe 2 : exemple de fiche terrain	17

1 Créer une nouvelle série dans la POPP-Breizh

1.1 Vocabulaire : série photo et photos



Une série (Photo n + Photo n+1 + Photo n+2 + Photo n+ ...)

Une série comporte ses propres métadonnées (titre, fréquence de reconduction, etc.)

1.2 Créer une nouvelle série dans la POPP-Breizh

Pour créer une nouvelle série, il faut cliquer dans le menu à droite :

- **Gérer les séries OPP / Gérer les séries OPP Pa**
- Puis **Ajouter une série**

The screenshot shows the POPP web interface. The top navigation bar includes 'À propos', 'Structures OPP', 'Ressources', and 'FAQ'. The main content area is titled 'Liste des séries' and features a table with columns for 'Titre', 'OPP', and 'Actions'. The 'Ajouter une série' button is highlighted with a green circle.

Titre	OPP	Actions
Muret anti-cruie à Pontivy 1	OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne	✎ ✖
La gare de Pontivy 3	OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne	✎ ✖
Série ViaSilva	OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne	✎ ✖
Loudéac Parc Triskell	OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne	✎ ✖

1.3 Présentation du formulaire « créer Série photo »

Ce formulaire comporte 6 rubriques liées à la série (en haut de la page). Pour valider la création de la série, il est nécessaire de renseigner les champs obligatoires indiqués par une étoile * en passant l'ensemble des 6 rubriques.

1. **Objet** : les métadonnées principales qui déterminent la série (nom, structure OPP, axe thématique, etc.)
2. **Coverage** : les métadonnées relatives à la géolocalisation
3. **Fiche terrain** : les métadonnées qui permettent d'alimenter la fiche terrain
4. **Emplacement** : géolocalisation du lieu de prise de vue

5. Photos : intégration des photos et des métadonnées associées à chaque photo
6. Documents connexes : possibilité d'intégrer un document de référence, un son, une vidéo une documentation, un lien externe.



2 Compléter « créer série photo »

2.1 Objet

Les champs indiqués par une étoile sont obligatoires pour valider la création d'une série photographique.

PRÉSENTATION DE LA SÉRIE

Titre de la série *

Vous pouvez faire référence au type d'évolution et au lieu « Densification de la plaine de Baud », « Aménagement paysager de la Lande », etc.

OPP *

Choisir le nom de votre OPP de rattachement dans la liste déroulante (« Golfe du Morbihan », « Ecomusée de Saint-Dégan-Vallée du Loc'h »)

Typologie de paysage *

Vous pouvez choisir ici le type de paysage le plus caractéristique du lieu de prise de vue.

Exemple : si votre photo est prise à Lorient, il faut choisir « paysage urbain, périurbain, centre-ville » et « paysage de littoral, paysages d'îles ». Si votre photo est prise à Brocéliande, c'est « paysage rural, naturel, de forêt ».

Axe(s) thématique(s)

Si votre institution de rattachement a établi des axes thématiques, vous pouvez choisir dans la liste déroulante, un ou des axe(s) thématique(s) qui correspond(ent) à votre série.

DESCRIPTION

Intention du photographe *

C'est l'objet, le but de la série. Pourquoi ce choix de point de vue ? Que souhaitez-vous suivre comme évolution ?

Ex : Evolution du paysage lié au passage de la LGV au droit d'une infrastructure routière

Description fine des éléments de paysage à la première prise de vue *

Il s'agit de décrire les éléments que l'on peut voir sur la première photo.

Ex : Route de campagne bordée d'un fossé, et de zones enherbées, prairies des deux côtés de la route bordée par des arbres têtards. Présence de plusieurs réseaux aériens.

MÉTADONNÉES

Structure OPP *

Choisissez le nom de la structure à laquelle vous êtes rattaché-e

Langue *

Français par défaut

Date *

La date à laquelle vous avez rédigé la description, par défaut la date du jour

Format *

Standard par défaut, mais vous pouvez choisir aussi « panoramique » ou « 360° »

Identifiant de la série

Vous n'avez rien à remplir, cela se complète automatique.

Identifiant interne OPP

Si le porteur OPP a déterminé un identifiant spécifique pour chaque série, vous pouvez l'insérer ici.

Créer par : Auteur qui a créé la série photo (il peut être différent que l'auteur de la photo par exemple). Aussi ce champ a été créé pour les séries photos qui sont reconduites par la suite par d'autres personnes.

Créer le : Date de création de la série

2.2 Coverage

Pays *

France par défaut

Région *

Bretagne par défaut

Département *

Choisissez dans la liste déroulante le département du lieu de prise de vue

Commune * (!!!)

Saisissez les premières lettres ou code postale de la commune et choisissez la commune recherchée. Il est impératif de sélectionner la commune dans la liste proposée afin que la photo soit référencée.

Adresse / lieu de prise de vue

Notez l'adresse de l'endroit où vous avez réalisé le cliché.

Ensemble paysager

Votre point de vue fait partie d'un ensemble paysager. 39 ensembles paysagers ont été définis en Bretagne, chaque ensemble ayant des traits caractéristiques communs comme le « Léon légumier ». Pour connaître l'ensemble paysager qui correspond à votre point de vue, vous pouvez vous reporter à la carte de la page d'accueil ou au site de GéoBretagne.

Lien GéoBretagne : <https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fr/catalog.search#/metadata/a052ee99-b2b9-4c87-857c-9978067cdbe7>

Unité de paysage

L'unité de paysage correspond à une échelle plus fine que l'ensemble paysager. Votre point de vue se situe également dans une unité de paysage. Pour connaître l'unité de paysage, vous devez vous référer à l'Atlas de paysage de votre département.

Unité(s) paysagère(s) locale(s)

Certaines institutions ont développé des unités paysagères encore plus fine que les unités de paysage déterminées par les Atlas. Pour exemple, les Parcs Naturels Régionaux ont décrit des unités paysagères locales dans le cadre de leur diagnostic. Ce champ correspond donc à des unités paysagères locales définies par des territoires plus réduits que celui du département.

Fréquence de reconduction prévue *

Choisissez la fréquence à laquelle vous allez reconduire les photos de cette série (15 minutes, 6 mois, 1 année, 5 années, etc.).

- Choisissez d'abord l'échelle de temps qui correspond à votre intervalle de reconduction en année, en mois, en semaine ...
- Choisissez la mesure qui convient : 1, 2, 3
Exemples : 10 années, 1 année, 6 mois, etc.

2.3 Fiche terrain

La fiche terrain est associée aux éléments nécessaires pour reconduire la prochaine prise de vue sur le terrain. Différents documents peuvent être importés dans la POPP-Breizh. L'ensemble est facultatif.

L'ensemble des documents sera ensuite téléchargeable pour réaliser la fiche terrain.

Observations pour la re-photographie

Vous pouvez y inscrire tous les commentaires qui sont nécessaires pour faciliter la prise de vue postérieure.

Ex : après le poteau électrique, marcher trois pas vers la maison rose.

Croquis

Si, sur le terrain, vous avez réalisé un croquis qui représente le lieu de prise de vue, vous pouvez l'insérer ici en cliquant sur le plus vert +. Une fenêtre s'ouvre. Cliquez dans le rectangle pour rechercher votre document puis enregistrez.

Photo du trépied

Si, sur le terrain, vous avez photographié l'emplacement du trépied.

Carte IGN

Si, sur le terrain, vous avez pris des notes sur une carte IGN, réalisé un cône de vue.

Photographie aérienne

Une photographie aérienne peut compléter la fiche terrain, un cône de vue peut être dessiné dessus.

Photo contextuelle

Elle donne le contexte spatial, le hors cadre de la photo. Elle peut être sous forme d'une photographie panoramique ou d'une photographie à 360°.

2.4 Emplacement *

Cette rubrique consiste à géolocaliser le lieu de prise de vue.

Deux possibilités :

- **Soit vous inscrivez les coordonnées GPS (WGS 84) et le point est placé automatiquement.** Vous pouvez poursuivre à la page suivante.

Exemple de Rennes :

Longitude : -1.6777926

Latitude : 48.117266

- **Soit vous cliquez sur « positionner sur la**

carte », à l'aide de la souris, placez le point bleu

sur la carte. Une fois placé, vous pouvez modifier le point en re cliquant sur « positionner sur la carte ».

1 2 3 4 5 6
Objet Coverage Fiche terrain Emplacement Photos Documentations annexes

Saisir les coordonnées (WGS 84) ou positionner le point sur la carte

Longitude *

Latitude *

Positionner sur la carte

© OpenStreetMap contributors.

2.5 Photos *

Cliquer sur « ajouter une photo »

Un formulaire s'ouvre.

Titre *

Il fait référence à la photo. Ex. « Photo 1 »

Auteur de la reconduction *

Prénom et Nom du photographe

Thésaurus * >>>> Voir Annexe 7.1 : les thésaurus

Pour la photo N (photo initiale / 1^{ère} photo)

Choisissez parmi la liste les éléments qui sont visibles sur la photo N. Il faut renseigner **au moins deux éléments** en indiquant leur présence.

Pour la photo N +1 (et les autres)

Vous devez comparer les éléments renseignés à la photo N avec leurs évolutions à la photo N+1 (de même par la suite, comparez l'évolution des éléments entre la photo N+2 et la photo N+1, etc.). Les éléments sélectionnés lors de la photo N sont cochés par défaut pour la photo suivante, et pour chaque élément vous devez renseigner son évolution ou ses évolutions.

Vous pouvez aussi renseigner des éléments qui seraient apparus entre les deux photos.

Par défaut, les éléments cochés à la photo N sont mémorisés pour la photo N+1 avec comme évolution « stabilité ».

Vous pouvez modifier l'évolution de l'élément et aussi ajouter de nouveaux éléments de paysage qui seraient apparus entre les deux clichés.

Exemples d'évolution à partir d'une maison individuelle

Stabilité : pas de changement visible entre les deux clichés qui se succèdent.

Apparition : une maison individuelle est apparue dans un paysage dénudé de maison individuelle.

Disparition : la maison individuelle (et l'unique) a disparu du paysage.

Augmentation : le nombre de maisons individuelles dans le paysage a augmenté.

Diminution : le nombre de maisons individuelles dans le paysage a diminué.

Changement d'apparence : la maison ou les maisons individuelle(s) a / ont subi des modifications (ravagelement de façade).

Thésaurus facultatif

Ce thésaurus est évolutif c'est-à-dire qu'en fonction des besoins des porteurs OPP, de nouveaux éléments peuvent être créés et donc suivis. Si certains éléments sont présents dans votre photo, vous pouvez le renseigner également. Si vous souhaitez suivre des éléments non présents dans les listes, informez le gestionnaire de votre OPP.

Description des éléments / des changements

Vous devez expliquer en quelques mots les changements qui se sont produits entre les photos que vous comparez.

Date de la description

Par défaut, date à laquelle vous avez rédigé la description

Format *

Standard par défaut, mais vous pouvez choisir aussi « panoramique » ou « 360 »

Identifiant de la photo OPP

Si le porteur OPP a déterminé un identifiant spécifique pour chaque photo, vous pouvez l'insérer ici.

Licence de la photo

/ Champ rempli par défaut par la Licence CC BY NC SA : Licence Creative Commons - Attribution, pas d'utilisation commerciale, partage dans les mêmes conditions

/ Possibilité de choisir la Licence CC BY NC ND : : Licence Creative Commons - Attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification

/ Si ces deux licences ne conviennent pas, rapprochez-vous du gestionnaire de votre OPP.

Licence de la fiche photo

Même licence que celle pour la photo

Ensuite déposer la photographie

METADONNÉES HORS OAI-PMH

Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting (protocole de collecte de métadonnées)

Les métadonnées EXIF sont un ensemble de métadonnées générées lors de la prise de vue d'un appareil photographique. Ces métadonnées peuvent être exportées directement depuis votre appareil photo vers la POPP-Breizh. Il faut, dans ce cas, bien régler votre appareil photo au préalable.

Heure

Ex : 9:30

Date de la prise de vue *

Date à laquelle vous avez réalisé la photo

Type d'appareil photo*

Ex : Nikon D7000

Focale (mm)

Ex : 35

La distance focale, parfois simplement appelée focale ou longueur focale), peut être définie de manière simplifiée par la distance (exprimée en millimètres) qui sépare le centre optique de l'objectif et le foyer. Ainsi, lorsque vous voyez sur un objectif une distance focale de 50mm, cela veut dire qu'il y a 5 centimètres entre le centre optique de l'objectif et le foyer. Plus la focale est courte (objectif grand angle), plus l'angle de champ sera grand.

Ouverture du diaphragme

L'ouverture correspond à la taille de la surface qui va laisser passer la lumière à travers l'objectif pendant l'exposition. Les valeurs d'ouverture les plus courantes sont :
f/1,4 ; f/2 ; f/2,8 ; f/4 ; f/5,6 ; f/8 ; f/11 ; f/16 ; f/22 ; f/32.

Ex : F16

Type de film

Uniquement pour les appareils argentiques

Sensibilité ISO

En photographie, la sensibilité ISO est la mesure de la sensibilité à la lumière des pellicules et des capteurs numériques. Elle est une donnée essentielle à la détermination d'une exposition correcte. En général, vous prenez des photos en plein jour, vous allez utiliser une valeur ISO comprise entre 100 et 400 ISO.

Ex : 400 ISO

Poids du fichier d'origine

Ex : 6.8 Mo

Inclinaison de l'appareil (haut-bas)

Ex : Bas

Hauteur du trépied (cm)

Ex : 165

Orientation de la prise de vue

Ex : 80°

Altitude

Prise de vue depuis un drone, un hélicoptère

Ex : 3500 m

Coefficient de marée

Prise de vue depuis un bateau

Ex : 75

Puis « Enregistrer »

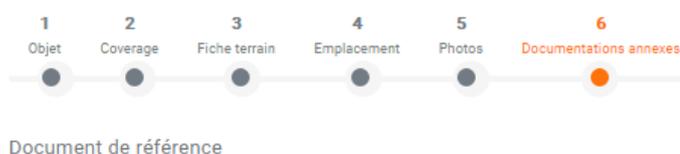
2.6 Documentations annexes

2.6.1 Document de référence

Le document de référence est une base pour concevoir la série photo. Il n'a pas été produit à l'origine pour effectuer une série photo toutefois il est un point de référence pour analyser les dynamiques paysagères. Un document de référence peut être par exemple :

- Une carte postale,
- Une œuvre d'art (tableau ou dessin),
- Une photographie ancienne issue d'un fonds privé.

Le document de référence a ses propres métadonnées aussi il faut être vigilant quant aux droits d'auteur et de diffusion assujettis au document.



Pour ajouter un document, cliquer sur le +

Identifiant du document de référence *

Titre du document de référence

Auteur / Photographe

Créateur du document de référence s'il est connu

Description précise du document *

Il s'agit de décrire les éléments de paysage visibles sur le document.

Date *

Date à laquelle le document a été réalisé (*cf. supra*)

Heure

Commentaire lié à la date

Certains documents comme les cartes postales n'ont pas de date précise. Toutefois, pour des raisons informatiques (notamment pour réaliser des recherches), il est nécessaire de dater précisément chaque document. Ainsi, vous pouvez inscrire une date approximative, et dans ce champ « **commentaire lié à la date** » vous pouvez signaler l'estimation.

Type *

Choisir le type de document dans la liste déroulante.

Langue

Français

Source du document

L'endroit d'où il est téléchargé, le nom de l'éditeur, le titre du périodique dans lequel il est publié, etc. La source est un document d'où provient votre document (site internet, livre, article de journal, encyclopédie papier, etc.).

Site de prise de vue

Le lieu de prise de vue (peut être approximatif)

Licence du document *

Le type de licence est dépendant des conditions transmises par le « propriétaire » ou le « conservateur » du document. Avant d'inclure tout document de référence, vous devez au préalable vous renseigner sur la licence.

Sous-titre

Certains documents peuvent comporter un sous-titre (ex : bons baisers de Saint-Brieuc)

Période / Saison de la photographie

Ce champ est également valable pour les œuvres d'art. Si vous connaissez la saison, inscrivez là sinon vous pouvez également la déduire (en fonction du feuillage dans les arbres par exemple).

Moment de la prise de vue

Vous pouvez aussi déduire le moment de la prise de vue (à l'aube, durant une foire, etc.)

Lieu de conservation *

Là où le document est conservé (ex : archives départementales des Côtes d'Armor)

Orientation de la prise de vue

Ex : 80°

Altitude (prise de vue aérienne)

Ex : 3200 m

Coefficient de marée (prise de vue depuis un bateau)

Ex : 85

Format

Donnez les dimensions du document (ex : tableau : 73 × 92 cm)

Cote du document

S'il se trouve dans des archives départementales, le document a une cote afin de le retrouver (ex : fonds fi 352-45)

Document de référence *

Ajouter le document

2.6.2 Sons / vidéos

Typologie des sons / vidéos

La POPP fait la différence entre deux types de sons et / ou vidéos :

- **L'ambiance** : il s'agit d'une captation de l'environnement sonore réalisée sur le terrain autour d'une photo (constitutive d'une série). Cette captation peut être intégrée de manière brute ou retravaillée avec un logiciel (type : carte postale sonore). Le son a pour objet de donner à entendre l'identité sonore du lieu photographié. Il s'agit d'un extrait, le format d'une minute est suffisant.
- **Le témoignage** : Il s'agit d'enregistrer les commentaires d'une personne vis-à-vis d'une photo ou d'une série photo. Là encore, évitez les bandes sonores trop longues.

Titre du son [vidéo] *

Nommer votre pièce sonore

Auteur / Preneur du son [vidéo] *

Auteur de la captation, et s'il y a monteur du son

Structure responsable de la création du contenu *

Choisissez dans le menu déroulant la structure à laquelle vous êtes affilié

Présentation du son [vidéo] *

Au même titre que les photos, vous devez décrire l'intérêt de votre son / de votre vidéo et résumer en quelques mots son contenu.

Lien avec le paysage pour la personne interviewée ou pour le preneur de l'ambiance sonore ou vidéo

- Pour l'ambiance : le preneur peut préciser son rapport avec l'environnement capté (rapport familial, rapport professionnel, première fois qu'il s'intéresse à l'environnement sonore de ce site, etc.)
- Pour le témoignage : il s'agit d'expliquer le rapport de la personne interviewée avec le paysage commenté (familier, paysage non connu, souvenir d'enfance, etc.)

Date d'enregistrement *

Date à laquelle le preneur a enregistré la pièce sonore

Type *

Choisir entre « **ambiance** » et « **témoignage** »

Format *

Choisir entre « **Audio** » et « **Vidéo** »

Heure

Heure du début de la captation

Type de matériel

Appareil utilisé (ex : « Iphone », « Zoom H3 »)

Traitement du fichier

Brut ou traité avec un logiciel, etc.

Protocole / Méthode d'enregistrement

Ex : reconduction de l'ambiance sonore tous les ans / enregistrement sur une journée puis montage par la suite, etc.

Contexte de l'enregistrement

Vous pouvez décrire en quelques mots le contexte paysager : ce que l'on voit, ce que l'on entend

Conditions météorologiques

Expliquez les conditions météorologiques qui influent grandement l'ambiance sonore

Numéro de la photo dans la série *

Indiquez l'**Identifiant de la photo OPP** car la pièce sonore est en lien avec une photo

Langue *

Française

Licence du son / de la vidéo *

Même chose que pour la licence photo

Lieu de prise de vue *

Précisez l'adresse (pour une reconduction par exemple)

Durée *

Indiquez la durée en nombre de minutes

Fichier *

Intégrer le fichier en format mp3, mp4 ou en format wav.

2.6.3 Documentation

La documentation permet d'insérer dans la POPP tout document qui alimente en connaissance, qui éclaire la série photo : extrait de document de planification, article de presse, document d'archive, etc.

Les formats proposés sont multiples (.doc, .docx, .odt) toutefois favorisez tant que possible le .pdf.

Titre *

Nommer votre document

Légende

Expliquez l'intérêt du document par rapport à la série photo et son contenu en quelques mots

Document *

Insérer votre document.

Puis « enregistrer »

2.6.4 Lien externe

Si vous souhaitez apporter des compléments en lien avec la série, vous pouvez insérer des liens de page web (article de presse, extrait de document d'urbanisme, etc.)

2.7 Options de publication

En cliquant sur « enregistrer », votre série est publiée et visible depuis la POPP-Breizh.

Vous pouvez aussi la « dépublier » en décochant « publier la série ».

3 Modifier, clôturer ou supprimer une série photo

Pour modifier une série, il suffit de la recherche dans la liste des séries photos :

- soit en recherchant dans les différentes pages ;
- soit en tapant les premières lettres du nom de la série dans la barre de recherche.

Par la suite, en appuyant sur le **crayon bleu**, vous accédez à votre série.

Pour supprimer une série photo, cliquez sur la poubelle rouge.

Pour clôturer une série photo, il vous suffit de ne plus l'alimenter dans la POPP-breizh et de le spécifier dans le formulaire de la dernière photo. Autre possibilité, vous pouvez écrire un commentaire lorsque vous visualisez la série photo.

☰ Actualités Structures OPP Ressources FAQ À propos

1 Objet 2 Géographie 3 Fiche terrain 4 Emplacement 5 Photos Docu

Thésaurus facultatif
> littoral (facultatif)
> phénomène (facultatif)
> Bâti (facultatif)
> infrastructures et réseaux (facultatif)
> végétation (facultatif)

Description des éléments / des changements

01/06/1995 Licence CC BY NC SA

Format * Standard Identifiant de la photo OPP

Licence de la fiche photo *

C'est dans le formulaire « photos », à la dernière photo, que vous pouvez noter que la série est clôturée.

Elle pourra être poursuivie par une autre personne par la suite.

4 Les métadonnées sur le terrain et pour l'import de masse

Si vous concevez pour la première fois la série photo, voici les métadonnées qui seront demandées pour l'import de masse et a fortiori dans la POPP-Breizh :

- Les métadonnées avec une **étoile rouge *** sont obligatoirement à remplir pour l'import de masse et dans la POPP-Breizh
- Les métadonnées suivies d'un **dièse vert #** indiquent qu'elles sont à remplir à l'aide du fichier de préparation à l'import.
- Recommandation : les métadonnées qui sont **surlignées en jaune** sont à remplir sur le terrain.

4.1 Métadonnées série photo

Titre de la série *

Nom de l'OPP *

Axe thématique

Typologies de paysages *#

Intention du photographe *

Description (éléments de paysage à la première prise de vue) *

Date description *

Identifiant interne OPP

Département #

Communes *#

Longitude * (obligatoire si import de masse)

Latitude * (obligatoire si import de masse)

Ensemble paysager #

Unité de paysage #

Unités paysagères locales #

Fréquence de reconduction prévue *

4.2 Métadonnées photo

Auteur de la reconduction *

Description des éléments/changements

Date de la prise de vue (JJ/MM/AAAA) *

Format #

Identifiant photo OPP

Droits*#

Heure

Type d'appareil Photo *

Focale (en mm)

Ouverture du diaphragme

Type de film

Sensibilité ISO

Poids du fichier d'origine

Inclinaison de l'appareil (haut/bas)

Hauteur du trépied (cm)

Orientation de la prise de vue

Altitude

Coeff. de marée

4.3 Données et documents pour initialiser la fiche terrain

Observations pour la re-photographie

Puis l'ensemble de ces documents sont facultatifs :

- Croquis
- Photo du trépied
- Carte IGN
- Photographie aérienne
- Photo contextuelle

5 Éditer une fiche terrain

5.1 Rôle de la fiche terrain

La fiche terrain permet d'aider à la reconduction de la photographie initiale. Elle donne les métadonnées nécessaires sur la série photo et la photo initiale pour faciliter la nouvelle prise de vue. Elle peut être éditée une fois que la série photo est créée et de manière sous-jacente, une fois la photo initiale enregistrée dans la POPP-Breizh.

5.2 Éditer la fiche terrain

Lorsque vous enregistrez votre série photo, ensuite, vous avez accès la page qui est publiée sur la POPP-Breizh.

Votre série photo peut aussi être retrouvée depuis la page d'accueil grand public de la POPP-Breizh.

À partir de la **page de visualisation de la série photo**, vous pouvez **télécharger la fiche terrain**.



The screenshot shows the user interface of the POPP-Breizh website. The main content area displays a photograph of a large, two-story building with red and white horizontal stripes, identified as 'La gare de Pontivy 3 - PONTIVY #OPP participatif'. Above the photo is a 'Modifier la série' button. To the right of the photo, there is a sidebar containing metadata for the series: 'Série 2611 7936', 'Photo 2611 7936 1', and 'Territoire'. A green circle highlights a button labeled 'Télécharger la fiche terrain' in the sidebar, which is part of the 'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE PARTICIPATIF DU' logo.

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : les thésaurus

Objectif : recherche des séries photographiques par mot clef et faire un suivi précis des dynamiques paysagères via les mots clefs

Deux thésaurus :

- Tronc commun implémenté et obligatoire dans la POPP-Breizh : choix de deux éléments de paysage obligatoire et au minimum. Il évolue peu dans le temps.
- Thésaurus spécifique à la Bretagne (facultatif)
Il évolue au gré des demandes des porteurs OPP.

*** Tronc commun ***		
Cat.	Thème	Éléments POPP-Breizh
Eau continentale	Étendue	Lac, étang, bief de moulin, barrage, bassin de retenue, lac artificiel, réservoir d'eau, bassin lacustre
	Cours d'eau	Rivière, canal, écluse, drain/irrigation, moulin, versants
	Stagnante	Marais, fossés, prairie humide, zone humide, mare
	Traitée	Usine de traitement de l'eau, château d'eau, piscine
Littoral	Milieu	Plage, dune, vasière, estuaire, estran, cordon de galet, rocher, pré-salé, mer
	Aménagement	Digue, cale, jetée, enrochement, phare, port, mytiliculture, ostréiculture, aménagement littoral saisonnier, ganivelle
Phénomènes	Phénomènes naturels ou anthropiques	Inondation, sécheresse, raz de marée, tempête (vent), séisme, incendie
Végétation	Forêt	taillis, forêt mixte, Forêt de conifère, forêt de feuillus, bosquet, bois
	Culture	Culture céréalière, culture fourragère (dont maïs), prairie, prairie complantée, potagers, jachère, peupleraies, culture maraîchère, culture fruitière
	Ornementale	arbre isolé, végétation ornementale, parcs et jardins publics, parcs et jardins privés
	Lisière / limites	Haie agricole, haie résidentielle, alignement d'arbres, talus, fossé, ripisylve, muret
	Friches	Lande haute, lande rase, friche, tourbière, friche agricole
Bâti	Patrimonial	Édifice religieux, édifice militaire, moulin, petit patrimoine, œuvre d'art public, fontaine, monument
	Habitat	maison isolée, maison individuelle, Ensemble résidentiel urbain, Immeuble de grande hauteur, Habitat urbain
	Entreprise	Site industriel, décharge, carrière, mine, gravière, sablière, Friche industrielle, chantier, bureau, magasin, centre commercial
	Exploitation agricole	Ferme, Hangar agricole, bâtiment d'élevage (porcherie, poulailler...), silo, serre, fosse à lisier
	Édifice, équipement public, Espace public	Équipement collectif, équipement culturel, infrastructure sportive, terrain de jeux, zone piétonnière, cimetière, place, rue
	Mobilier urbain	Lampadaire, banc, barrière, signalisation, publicité
	Loisir / tourisme	Camping, aire de mobile home, hôtel, golf, casino, caravanning, camping-car, base de loisirs
Infrastructures et réseaux	Énergie	Centrale électrique, méthanisation, éolienne, panneau solaire (thermique et photovoltaïque), centrale nucléaire, capteur solaire
	Infrastructures aériennes	Ligne électrique, pylône, transformateur
	Réseau hertzien	Antenne, parabole
	Réseaux ferroviaire et aérien	Voie ferrée, gare, passage à niveau, viaduc, aéroport
	Réseau routier	4 voies, rond-point, parking, trottoir, passage piéton, pont, tunnel, voie de bus, piste cyclable, publicité, aire de covoiturage, route (2 voies) voiture, intersection, voie de tramway, arrêt de bus, parc de stationnement, place de stationnement, transport en commun
	Chemins	chemin, sentier littoral, signalétique de sentier
Sujet	Humain	individus, groupe

Faune | Animal sauvage, animal d'élevage, animal domestique

***** Le thésaurus bretons – facultatif et spécifique au territoire *** Exemples**

Cat.	Thème	Éléments POPP-Breizh
Végétation	Culture bretonne	Ragosse, élevage porcin
LGV	Pollution sonore	Merlon acoustique, écran antibruit
	Biodiversité	Passage à faune

6.2 Annexe 2 : exemple de fiche terrain



Fiche terrain

Série : Aménagement rue Jules Ferry

Identifiant : 07 0084

Identifiant photo initiale : SMPSB_OPP_04_01

Localisation

Pays : France

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : SAINT-BRIEUC

Adresse / lieu de la prise de vue : 12 Rue Jules Ferry

Coordonnées GPS

WGS 84 : -2.76646 48.5057

Lambert 93 : 274422.7622353839, 6838374.276414443

Observations pour la re-photographie :

Immeubles entrepôt feu de signalisation

Documents connexes

Photo initiale de la série



Croquis

Photo du trépied

Non renseigné



Carte IGN

Photo aérienne



Photo contextuelle

Non renseigné

Description des éléments de la photographie

Axe(s) thématiques : Urbanisme

Description précise des éléments / des changements :

Dernière mise à jour : 09/12/2021

Données à comparer pour la reconduction

Les métadonnées de référence de la photo N

Les métadonnées et données à vérifier ou à modifier sur le terrain pour la photo N+1 en comparaison avec le tableau de gauche

Heure

16:10

Heure

Date

31/05/2012

Date

Coordonnées GPS
(WGS84)

-2.76646 ; 48.5057

Coordonnées GPS

Orientation de la photo

Orientation de la photo

Hauteur du trépied

150

Hauteur du trépied

Type d'appareil photo

NIKON D200

Type d'appareil photo

Focale (en mm)

16

Focale (en mm)

Ouverture du diaphragme

Ouverture du diaphragme

Type de film

Type de film

Commentaire technique
sur la reconduction

150

Hauteur du trépied